
Travail obligatoire pour les un-es, service civique pour les autres

Le gouvernement ne perd pas une occasion d'avancer ses pions. Servant le patronat comme personne, il envisage sérieusement d'imposer un travail gratuit aux bénéficiaires des minimas sociaux. Edouard Philippe l'a dit, tout en considérant qu'il s'agit d'un sujet sensible, il fonce.

Cette mesure a été appliquée partiellement dans le Haut Rhin, le passage à un dispositif national nécessiterait sans doute une modification législative mais le gouvernement n'en est pas à une près...

De quoi et de qui parle-t-on ?

Les personnes qui sont bénéficiaires des minimas sociaux sont des personnes qui n'ont pas ou plus droit au chômage. Des jeunes, des travailleur-euses âgé-es, des personnes éloignées de l'emploi parce que c'est en général l'emploi qui s'est éloigné d'elles.

Aujourd'hui on parle de montants qui sont dérisoires parce que bien en dessous du seuil de pauvreté (550,93 pour le RSA pour une personne seule).

La volonté du gouvernement est de culpabiliser, montrer du doigt ceux et celles qui coûtent « un pognon de dingue ». Cela vient s'ajouter au renforcement des mesures de contrôle prises à l'encontre des chômeurs et chômeuses.

S'il n'y a pas de travail, c'est la faute à qui ?

Les licenciements économiques continuent à un rythme soutenu, les ruptures conventionnelles individuelles ou collectives aussi, facilitées par les lois travail. C'est le patronat qui en est responsable, lui dont la seule préoccupation est la rentabilité pour servir au mieux les actionnaires. Et notre travail lui coûte cher...

Quelle est la responsabilité de l'Etat ?

- En supprimant les contrats aidés dans de nombreuses collectivités et de nombreuses associations, le gouvernement a mis hors circuit des milliers de personnes. Ces mêmes collectivités et associations recrutent aujourd'hui à tour de bras des personnes en service civique non payées qui viennent remplacer celles qui avaient un travail avec un contrat précaire, mais un travail et un contrat. Aujourd'hui ces jeunes en service civique n'ont ni contrat ni salaire.

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org	
---	--	--	---



- En autorisant la défiscalisation des heures supplémentaires et la suppression des cotisations sociales, il encourage le recours à des horaires à rallonge pour les travailleur-euses en place en empêchant des embauches qui auraient pu être faites pour ces tâches supplémentaires.

- En finançant par le CICE (au départ pour éviter les délocalisations !) et maintenant par la baisse des cotisations sociales les entreprises sans aucune obligation d'embauche.

Pourtant des emplois, il pourrait y en avoir

Nos services publics sont asséchés, la mobilisation des gilets jaunes et les mouvements dans les écoles, les hôpitaux... le rappellent depuis des mois. Les associations qui font aussi la vie et le lien social dans les quartiers et les villes sont asséchées. La mise en place d'une politique de transition écologique nécessiteraient des emplois en nombre, de qualité, dans tous les secteurs d'activité, privés comme publics. Ce sont des emplois pérennes, à temps plein qui sont manquants aujourd'hui.

Nous ne voulons pas

- ni du travail gratuit
- ni du travail obligatoire
- ni de jobs à 1 euro comme en Allemagne ou de contrats 0 heures comme en Grande Bretagne.

Nous voulons

- de vrais emplois
- de vrais salaires qui permettent de vivre
- des contrats de travail
- des embauches à Pôle emploi et dans les services sociaux